

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Droits humains, libertés (France) > Justice, droit (France) > **Justice : « Le maintien en détention des prisonniers basques et le mépris de (...)**

TRIBUNE

Justice : « Le maintien en détention des prisonniers basques et le mépris de leur état de santé sont ressentis comme des signes d'une logique de vengeance »

jeudi 7 avril 2022, par [Collectif de responsables d'ONG, de syndicalistes, d'universitaires et d'artistes](#) (Date de rédaction antérieure : 6 avril 2022).

Un collectif de responsables d'ONG, de syndicalistes, d'universitaires et d'artistes, parmi lesquels, parmi lesquels Malik Salemkour, Marie Desplechin, Cécile Duflot et Hervé Di Rosa, dénonce, dans une tribune au « Monde », « l'acharnement d'Etat » contre les prisonniers basques, notamment Ion Parot et Jakes Esnal, détenus depuis trente-deux ans.

Après des décennies de violences au Pays basque, en Espagne comme en France, le choix volontaire a été fait de lancer, en 2011, un processus de paix avec un désarmement final de l'ETA en 2017, à l'initiative de personnalités civiles et politiques « artisans de la paix », pour inscrire exclusivement l'avenir dans le débat démocratique.

Ce tournant historique de pacification est toujours bloqué par un gouvernement français qui se refuse au dialogue avec les acteurs engagés dans cette dynamique, comme à toute avancée concrète en faisant des gestes d'apaisement et de justice, en dépit d'appels répétés d'un large consensus de la société civile et d'élus locaux de tous bords.

Sans plus aucun motif légitime et au-delà même du droit, le maintien en détention des prisonniers basques, l'application constante du statut de « détenu particulièrement surveillé » (DPS), l'ignorance des demandes de liberté conditionnelle et le mépris de leur état de santé sont ressentis comme autant de signes d'une logique de vengeance.

Exemple corse

Les situations de Ion Parot et Jakes Esnal, tous deux âgés de plus de 70 ans et détenus depuis plus de trente ans, sont exemplaires d'un acharnement d'Etat qui prend le risque de les voir mourir en prison et d'un embrasement de réactions impatientes dans le Pays basque, à l'exemple de ce qui se passe en Corse.

La société civile et les élus basques se refusent à de telles perspectives et ont témoigné encore en février d'une constante détermination sur la voie démocratique du dialogue et de la paix, avec des actions de désobéissance civile symboliques d'élus et de militants autour de ces revendications qui ont été renouvelées les 1^{er} et 2 avril.

Le gouvernement est placé devant ses responsabilités, face à un consensus des forces politiques locales au-delà des clivages partisans avec des sociétés civiles largement rassemblées qui dépassent les actualités électorales et permettent d'avancer sans attendre.

Traiter maintenant le cas de ceux qui ont été condamnés, permettre une réponse pour chacun qui, sans impunité, tienne compte du changement de contexte, sont les conditions de la réconciliation et de l'avenir du Pays basque autour de sociétés durablement apaisées.

Premiers signataires

Anaiz Funosas, présidente de l'association Bake Bidea

Malik Salemhour, président de la Ligue des droits de l'Homme (LDH)

Patrick Baudouin, avocat, président d'honneur de la FIDH

Thomas Bidegain, scénariste et réalisateur

Frédéric Bodin, secrétaire national de l'Union syndicale Solidaires

Renaud Bousquet, secrétaire départemental Fédération syndicale unitaire (FSU) 64

Sorj Chalandon, écrivain

Maxime Combes, économiste

Annick Coupé, porte-parole d'Attac

Cybèle David, secrétaire nationale de l'Union syndicale Solidaires

Marie Desplechin, écrivaine

Hervé Di Rosa, artiste

Bernard Dréano, président du Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (Cedetim/Ipam)

Jean-Michel Ducomte, universitaire, président honoraire de la Ligue de l'Enseignement

Cécile Duflot, ancienne ministre

Txetx Etcheverry, artisan de la paix

Mireille Fanon Mendes France, ex UN experte, Fondation Frantz Fanon

Didier Fassin, professeur à l'Institut d'étude avancée de Princeton

Jacques Gaillot, évêque de Partenia

Henri Leclerc, président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme (LDH)

Gustave Massiah, membre fondateur du Cedetim

Jean-Pierre Mignard, avocat et essayiste

Edgar Morin, sociologue et philosophe

Véronique Ponvert, secrétaire nationale Fédération syndicale unitaire (FSU)

Fabienne Servan-Schreiber, productrice de films

Philippe Texier, magistrat honoraire, président de l'Association des juristes pour la paix en Pays basque

Liste mise à jour des signataires :

<https://www.ldh-france.org/2-avril-2022-tribune-commune-la-justice-encore-attendue-au-pays-basque-et-publiee-sur-le-monde/>

P.-S.

• Le Monde. Publié le 6 avril 2022 à 08h00, mis à jour à 14h51 :

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/04/06/pays-basque-le-maintien-en-detention-des-prisonniers-basques-et-le-mepris-de-leur-etat-de-sante-sont-ressentis-comme-des-signes-d-une-logique-de-vengeance_6120801_3232.html